Annexe 1 : Plan d'action 2024 détaillé

#	Mesure	Moyens de mise en œuvre	Type	Responsable	Coûts (sur 7 ans)	Échéancier et coûts par année								Indicateurs de suivi	Commentaires
						2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030		
1	Mettre à jour le plan de communication pour informer adéquatement les citoyens et les ICI sur les impacts de l'élimination des matières résiduelles sur la performance du territoire (retour des redevances à l'élimination) et intégrer les éléments sur le gaspillage alimentaire (trousse de RECYC-QUÉBEC). Mettre en œuvre le plan de communication développé.	Réviser le plan de communication de la Ville de Chapais pour y inclure les nouvelles orientations en GMR. Inclure dans le plan de communication des communications ciblées sur les éléments suivants : la consommation responsable et les bonnes pratiques zéro déchet, sur le gaspillage alimentaire, la gestion des résidus CRD, les matières recyclables, les matières organiques. Intégrer les éléments sur le gaspillage alimentaire dans le plan de communication. Présenter les impacts de l'élimination des matières résiduelles sur la performance du territoire et ses conséquences sur l'environnement. Établir une stratégie de communication pour la mise en place d'une collecte des matières organiques sur le territoire. Mettre en œuvre le plan de communication (publication des messages et outils développés).	ISÉ	Ville de Chapais	15 449 $	1 800 $	1 836 $	1 873 $	1 910 $	1 948 $	1 987 $	2 027 $	2 068 $	Plan de communication à jour Nombre de publication 1 X par mois	En continue
2	Réaliser des inspections ponctuelles des bacs des plus gros générateurs (ICI) et résidentiel afin de mieux cibler les interventions.	Réaliser des inspections ponctuelles des bacs des plus gros générateurs (ICI) et des secteurs résidentiels (multilogement). Communiquer avec les propriétaires sur les types de matières observés dans leur bac et leur recommander des ajustements. Faire un suivi des bacs problématiques et renforcer l'accompagnement et la sensibilisation auprès des propriétaires.	MOS	Ville de Chapais	12 120 $			6 000 $	6 120 $					Nombre de bacs inspecté Nombre de bacs problématique	
3	Mettre à jour le Guide du tri concernant les matières résiduelles et le publier sur le site Internet de la Ville.	Mettre à jour le document en y intégrant les éléments de la collecte des matières organiques, les nouvelles matières acceptées à l'écocentre (mesures 27, 28 et 29), et les autres éléments liés à la réduction à la source (programme d'aide financière).	ISÉ	Ville de Chapais	49 459 $		12 000 $		12 240 $		12 485 $		12 734 $	Mise à jour du document Publication du document sur le site Web de la Ville	La dépense prévue en 2024 a été déplacée en 2025 considérant collecte des matières organiques n'est pas encore débutée.
4	Informer et sensibiliser les gestionnaires d'ICI sur les mesures d'une saine gestion des matières résiduelles.	Développer un outil de communication destiné au ICI (ex. Guide du tri concernant les matières résiduelles adaptés aux problématiques des ICI) et partager l'outil auprès des ICI. Communiquer aux ICI l'importance de mettre en œuvre une saine gestion des matières résiduelles (pénalité à venir pour la collecte des matières organiques, augmentation des frais d'élimination, etc.).	ISÉ	Ville de Chapais	8 583 $	1 000 $	1 020 $	1 040 $	1 061 $	1 082 $	1 104 $	1 126 $	1 149 $	Nombre de publication Nombre d'ICI rejoints	Contact direct avec une grande industrie de notre région pour régler des problématiques - amélioration remarquée en 2024 Implantation de bac de récupération dans des PME - 2024 Toujours en continue

#	Mesure	Moyens de mise en œuvre	Type	Responsable	Coûts (sur 7 ans)	Échéancier et coûts par année								Indicateurs de suivi	Commentaires
						2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030		
5	Faire connaître, aux secteurs ICI et CRD, les objectifs du PGMR découlant de la Politique québécoise.	Communiquer aux ICI et aux entrepreneurs CRD les objectifs du PGMR, les objectifs du plan d'action 2019-2024, ainsi que les objectifs de la SVMO. Évaluer la possibilité d'organiser une journée de formation sur la gestion des matières résiduelles au sein du secteur privé pour présenter les pistes d'améliorations possibles (sonder les ICI sur leur intérêt à participer à un tel événement). Organiser une journée de formation dans le cas où l'analyse est concluante.	ISÉ	Ville de Chapais	8 583 $	1 000 $	1 020 $	1 040 $	1 061 $	1 082 $	1 104 $	1 126 $	1 149 $	Nombre de publication Nombre d'ICI rejoints	En continue
6	Favoriser le déploiement de l'économie circulaire.	Présenter les résultats du projet pilote Villes et régions circulaires au conseil et à la population. Mettre en œuvre les résultats du projet pilote Villes et régions circulaires. Évaluer les possibilités de symbiose entre entreprise sur le territoire. Organiser des ateliers de maillage.	DEV	Ville de Chapais	257 489 $	30 000 $	30 600 $	31 212 $	31 836 $	32 473 $	33 122 $	33 785 $	34 461 $	Résultat du projet pilote Villes et régions circulaires Mise en œuvre du plan d'action sur l'économie circulaire issue du projet pilote. Nombre de publication Nombre d'atelier	2024 Maintien des actions déjà en place.
7	Optimiser les services de collecte (déchets, matières recyclables) actuellement offerts sur le territoire.	Mettre à jour les devis d'appels d'offres. Évaluer la possibilité de réduire la fréquence de collecte des ordures ménagères après la mise en place de la collecte des matières organiques. Faire un suivi des quantités de matières collectées sur le territoire. Évaluer à l'interne les coûts liés à la mise en place d'une collecte municipale en raison de l'augmentation des coûts liés à la collecte et au transport des matières. Mettre en œuvre une collecte municipale dans le cas où l'analyse est concluante.	MOS	Ville de Chapais	21 457 $	2 500 $	2 550 $	2 601 $	2 653 $	2 706 $	2 760 $	2 815 $	2 872 $	Mise à jour des contrats de collecte Quantité de matière collectée sur le territoire Décision prise	Analyse d'une collecte municipal terminée et ce n'est pas concluant, nous allons continuer avec un contrat externe 2024 Publication d'un appel d'offres pour les collectes 2024 Le contrat avec l'entrepreneur privé c'est terminé le 31 décembre 2024. Moins d'enfouissement en 2024 et plus de recyclage
Gestion intégrée des matières - Coûts totaux					**373 141 $**	**36 300 $**	**49 026 $**	**43 767 $**	**56 882 $**	**39 292 $**	**52 563 $**	**40 880 $**	**54 432 $**		
8	Maintenir les programmes de subvention à l'achat de couches lavables et de produits d'hygiène durable de la Ville de Chapais	Maintenir le programme de subvention pour les couches de coton et les produits d'hygiène durables. Promouvoir le programme de subvention pour les couches de coton et les produits d'hygiène durables auprès de la population. Faire un suivi des subventions accordées.	MOS	Ville de Chapais	21 457 $	2 500 $	2 550 $	2 601 $	2 653 $	2 706 $	2 760 $	2 815 $	2 872 $	Nombre de publication Nombre de subvention accordé	Maintenu 4 publicités en 2024 Total subvention accordée : 680 $ (Augmentation de 325 $ comparativement à 2023) De plus, le Centre de Femmes de notre municipalité offre gratuitement des produits d'hygiène durables

#	Mesure	Moyens de mise en œuvre	Type	Responsable	Coûts (sur 7 ans)	Échéancier et coûts par année								Indicateurs de suivi	Commentaires
						2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030		
9	Favoriser la mise en place d'une ressourcerie à Chapais ou d'un lieu pour la réutilisation des encombrants lorsqu'ils sont en bon état et mettre en place un lieu d'échange	Collaborer avec les organismes de récupération du territoire afin d'évaluer la possibilité de partenariat pour la récupération des encombrants en bon état. Offrir un soutien technique pour le transport des encombrants en bon état (ex. lors de la collecte des encombrants transmettre les encombrants en bon état aux organismes). Proposer aux organismes de récupérer les encombrants en bon état récupérée à l'écocentre.	DEV	Ville de Chapais	257 489 $	30 000 $	30 600 $	31 212 $	31 836 $	32 473 $	33 122 $	33 785 $	34 461 $	Quantité d'encombrants collectée Quantité d'encombrants éliminée	En continue On travaille en collaboration avec le gestionnaire de l'écocentre . 1 collecte d'encombrants fait par les employés de la ville en 2024
10	Évaluer la possibilité de mettre en place une journée de réemploi à l'écocentre pour les encombrants encore réutilisables (ou encore les vélos, etc.)	Faire un sondage auprès de la population afin d'évaluer les besoins. Demander aux exploitants de l'écocentre de compiler les quantités de matières qui peuvent être réemployées afin d'estimer le volume. Évaluer les contraintes d'espace et les coûts associés à la mise en place d'une journée de réemploi à l'écocentre. Présenter les résultats au conseil. Prendre une décision et communiquer avec les citoyens sur l'horaire d'une telle journée.	DEV	Ville de Chapais (partenaire : écocentre)	12 000 $		12 000 $		12 000 $					Analyse réalisée Décision prise par le conseil	Reporté en 2026
11	Contribuer à l'établissement de partenariats de distribution de surplus de produits alimentaires entre les supermarchés et les organismes visant à assurer la sécurité et l'autonomie alimentaires de certaines couches de la population	Contacter les organismes de récupération de surplus alimentaire. Promouvoir leur service via les médias de communication de la Ville (site Web, médias sociaux, etc.). Inciter les organisateurs d'événements à faire appel aux organismes. Inciter les restaurateurs, épiceries, et autres générateurs à faire don des surplus alimentaire. Évaluer la possiblité de mettre en place un frigopartage à Chapais en collaboration avec les organismes de récupération de surplus alimentaire. Collaborer avec les organismes afin de réduire le gaspillage alimentaire sur le territoire.	DEV	Ville de Chapais (partenaire organismes communautaires)	21 457 $	2 500 $	2 550 $	2 601 $	2 653 $	2 706 $	2 760 $	2 815 $	2 872 $	Nombre de publication Quantité de matières organiques détournées de l'élimination (si information reçue des organismes)	Le partenariat entre le supermarché de notre ville et l'organisme Maison de la Famille est déjà en place et continue d'évoluer. Un frigopartage a été installé au Centre de Femmes les Essentielles Publication fait par la Ville des services offerts par nos organismes La collecte des matières organiques n'est pas encore en place en 2024
12	Inciter les organisateurs d'évènement à mettre en place des pratiques écoresponsables	Promouvoir la mise en place de contenants à trois voies pour le dépôt de matières résiduelles lors des évènements. Continuer les efforts de promotion des événements écoresponsables auprès des organisateurs. Encourager les pratiques écoresponsables en communiquant sur les médias de la Ville sur les services proposés par FaunENord (tri des déchets lors des événements). Favoriser les stations de remplissage des bouteilles d'eau lors d'évènements.	ISÉ	Ville de Chapais (partenaire FaunENord)	8 583 $	1 000 $	1 020 $	1 040 $	1 061 $	1 082 $	1 104 $	1 126 $	1 149 $	Nombre d'événements écoresponsable organisé sur le territoire	La majorité des évènements ont été écoresponsables en bannissant l'utilisation des objets à usage unique.

#	Mesure	Moyens de mise en œuvre	Type	Responsable	Coûts (sur 7 ans)	Échéancier et coûts par année								Indicateurs de suivi	Commentaires
						2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030		
13	Démarrer un processus de certification *ICI On recycle* de RECYC-QUÉBEC pour les bâtiments municipaux.	Ouvrir un compte sur l'espace ICI On Recycle. Compléter toutes les étapes du formulaire. Promouvoir la certification ICI On Recycle auprès des employés. Promouvoir la certification ICI On Recycle auprès des entreprises du territoire.	DEV	Ville de Chapais	1 000 $	1 000 $								Obtention de la certification ICI On Recycle pour les bâtiments de la Ville de Chapais	En cours
Réduction à la source et réemploi – coûts totaux					**321 987 $**	**37 000 $**	**48 720 $**	**37 454 $**	**38 203 $**	**38 968 $**	**39 747 $**	**40 542 $**	**41 353 $**		
14	Sensibiliser et informer la population pour améliorer la qualité des matières recyclables dans les bacs de collecte sélective.	Communiquer l'importance du tri des matières recyclables auprès des citoyens. Faire une inspection des bacs problématiques et donner des conseils aux citoyens et répondre à leur interrogation. Produire et diffuser un aide-mémoire sur les types de matières acceptés dans les bacs de récupération.	ISÉ	Ville de Chapais	10 100 $	5 000 $	5 100 $							Nombre de publication Nombre de bacs inspectés Nombre de citoyens accompagnés Nombre d'aide-mémoire distribué	En continue
15	Améliorer la qualité des matières recyclables dans les campings	Renforcer la signalisation à proximité des bacs de recyclage. Faire un suivi régulier des bacs en été. Renseigner et informer les propriétaires des campings lors d'une contamination. Identifier les causes de contamination des bacs de recyclage et appliquer des mesures correctives efficaces.	ISÉ	Ville de Chapais (partenaire : camping)	8 080 $	4 000 $	4 080 $							Nombre de suivi réalisé auprès des campings Nombre de contamination détecté Solutions mises en place	Reporté en 2025
16	Maintenir et améliorer les services de collecte des matières recyclables assimilables à la collecte sélective du milieu résidentiel et des petits ICI.	Faire l'état des lieux des ICI qui ne possèdent pas de bacs de recyclage. Faire un suivi des ICI qui participent à la collecte sélective. Identifier les ICI qui ont des difficultés à pratiquer la récupération des matières recyclables et leur offrir un accompagnement.	DEV	Ville de Chapais	12 382 $	6 179 $	6 203 $							Nombre d'ICI possédant un bac/conteneur de recyclage Nombre d'ICI contacté Nombre d'ICI accompagné	Une grande industrie était problématique pour le recyclage, on a fait plusieurs interventions auprès de celle-ci et avec l'accompagnement il y a amélioration. Les autres ICI de notre communauté font bien le tri de leur recyclage.
Matières recyclables –Améliorer la qualité et la quantité des matières récupérées par les citoyens et les ICI – coûts totaux					**30 562 $**	**15 179 $**	**15 383 $**								
17	Évaluer la possibilité d'installer des bacs de compostage communautaire pour les résidents de la ville de Chapais (subvention de RECYC-QUÉBEC disponible).	Sonder la population sur leur volonté à participer au projet. Évaluer les besoins et estimer les coûts de la mise en place de bacs de compostage communautaire. Présenter le résultat de l'analyse au conseil. Prendre une décision et mettre en place la solution retenue.	DEV	Ville de Chapais	5 000 $			5 000 $						Analyse réalisée Décision prise par le conseil	

#	Mesure	Moyens de mise en œuvre	Type	Responsable	Coûts (sur 7 ans)	Échéancier et coûts par année								Indicateurs de suivi	Commentaires
						2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030		
18	Évaluer la possibilité de fournir un conteneur dédié aux carcasses d'animaux morts (chasse et pêche) dans les campings.	Sonder les usagers des campings sur leurs habitudes de gestion des matières résiduelles. Évaluer les besoins avec les propriétaires de camping. Présenter le résultat de l'analyse au conseil et prendre une décision. Mettre en place la décision retenue par le conseil.	DEV	Ville de Chapais	12 000 $			12 000 $						Analyse réalisée Décision prise par le conseil	
19	Maintenir les incitatifs pour encourager les citoyens à faire du compostage domestique et à pratiquer l'herbicyclage et le feuillicyclage afin de réduire à la source la quantité de matières organiques collectées.	Promouvoir l'herbicyclage, le feuillicyclage et le compostage domestique sur le territoire via le Guide du tri et de la collecte des matières résiduelles. Promouvoir l'herbicyclage, le feuillicyclage et le compostage domestique via les médias de communication de la Ville (site Web, médias sociaux, etc.). Évaluer la possibilité d'offrir une aide financière pour l'achat de composteurs domestiques.	MOS	Ville de Chapais	21 457 $	2 500 $	2 550 $	2 601 $	2 653 $	2 706 $	2 760 $	2 815 $	2 872 $	Nombre de publication Décision prise par le conseil pour la mise en place d'une subvention pour l'achat de composteurs domestiques	Reporté en 2025
20	Démarrer les discussions avec la Ville de Chibougamau pour l'utilisation de leur future plateforme de compostage et évaluer la possibilité de mettre à jour l'entente intermunicipale avec la Ville de Chibougamau, incluant un tarif pour le compostage (à partir de la date d'ouverture de la plateforme 2023-2025).	Discuter avec la Ville de Chibougamau pour l'utilisation de leur future plateforme de compostage. Évaluer la possibilité de disposer les matières organiques de la Ville de Chapais à la future plateforme de Chibougamau. Établir une entente intermunicipale incluant un tarif pour le compostage.	DEV	Ville de Chapais. Partenaire : Ville de Chibougamau.	4 000 $	2 000 $	2 000 $							Entente avec la Ville de Chibougamau pour l'utilisation de leur plateforme de compostage	En cours Prévision pour le début de la collecte des matières organique : septembre 2025
21	Instaurer un programme de récupération des boues municipales et des installations septiques, cela consiste à mettre en place une station de traitement des eaux usées et s'engager à valoriser les boues municipales dont la qualité le permet lors des vidanges, et encourager les propriétaires d'installation septique à faire la vidange de leur installation conformément à la réglementation en vigueur.	Continuer les démarches pour implanter une station de traitement des eaux usées (demande d'aide au PRIMEAU). Valoriser les boues générées par la station de traitement des eaux usées lorsque la qualité le permet. Encourager les propriétaires d'installation septique à faire la vidange de leurs installations conformément à la réglementation en vigueur. Faire un suivi des quantités de boues de fosses septiques valorisés sur le territoire.	DEV	**Ville de Chapais :** station de traitement des eaux. **GREIBJ :** suivi des vidanges des installations septiques	1 361 153 $				1 350 000 $	2 706 $	2 760 $	2 815 $	2 872 $	Usine construite et en opération Quantité de boues valorisées (après vidange) Quantité de boues de fosses septiques valorisées	

#	Mesure	Moyens de mise en œuvre	Type	Responsable	Coûts (sur 7 ans)	Échéancier et coûts par année								Indicateurs de suivi	Commentaires
						2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030		
22	Implanter la collecte des matières organiques dans le secteur résidentiel et les ICI assimilables	Évaluer la possibilité de faire une demande d'aide financière dans le cadre du PTMOBC volet 2 pour l'acquisition des bacs roulants (jusqu'à 100 $/bac). Communiquer à la population la volonté de la Ville de mettre en place une collecte des matières organiques, développer un aide-mémoire sur les matières acceptées dans les bacs brun, distribuer l'aide-mémoire à tous les unités d'occupation qui vont recevoir un bac brun. Mettre en place la collecte résidentiel 1 x/semaine (été) et 1 x/2semaines (hiver) (selon l'appel d'offres pour la collecte des matières résiduelles). Communiquer avec les gros générateurs ICI afin de sonder leurs besoins. Mettre en place la collecte ICI 2x/semaine (été) et 1x/semaine (hiver) (selon l'appel d'offres pour la collecte des matières résiduelles). Évaluer la possibilité de réduire la fréquence de collecte des ordures ménagères.	DEV	Ville de Chapais	1 780 214 $			372 500 $	270 504 $	275 914 $	281 432 $	287 061 $	292 802 $	Nombre d'unité d'occupation desservie par la collecte Quantité de matières organiques collectées	
23	Installer dans les nouveaux lieux publics et dans ceux existants, en plus des bacs de recyclage et de déchets, des bacs pour le dépôt de matières organiques.	Diagnostiquer les îlots de tri implanté dans les lieux publics et évaluer des besoins supplémentaires. Préparer l'achat des îlots de tri pour répondre aux besoins supplémentaires (recherche d'aide financière disponible). Faire l'achat et installer des îlots de tri nécessaires.	DEV	Ville de Chapais	20 000 $			20 000 $						Nombre de nouveaux bacs installés dans les lieux publics	
Matières organiques –Bannir des lieux d'élimination la matière organique – coûts totaux					**4 568 978 $**	**4 500 $**	**4 550 $**	**412 101 $**	**1 623 157 $**	**281 326 $**	**286 953 $**	**292 692 $**	**298 546 $**		
24	Mettre à jour et diffuser le dépliant sur le tri des résidus de CRD, et les matières acceptées à l'écocentre lors de l'émission de permis par la municipalité.	Mettre à jour le dépliant sur le tri des résidus CRD en y incluant les nouvelles débouchés trouvés (voir mesures 27, 28 et 29). Mettre à jour le dépliant pour y inclure les nouveaux objectifs de récupération des résidus CRD. Diffuser le dépliant à tous demandeurs de permis de construction et rénovation. Promouvoir la récupération et le réemploi des résidus CRD lors de la distribution du dépliant.	ISÉ	Ville de Chapais (collaboration : Ville de Chibougamau et entreprise privée)	21 457 $	2 500 $	2 550 $	2 601 $	2 653 $	2 706 $	2 760 $	2 815 $	2 872 $	Mise à jour du dépliant Nombre de dépliant distribué	Reporté en 2025 + Accompagné de notre nouveau site internet prévu en septembre 2024 Retard dans la mise en ligne, sera en ligne en mai 2025
25	Évaluer la possibilité d'améliorer les pratiques et l'organisation de l'écocentre (financement possible via la subvention de RECYC-QUÉBEC).	Sonder les usagers de l'écocentre et évaluer les besoins avec l'exploitant de l'écocentre. Évaluer les possibilités d'améliorer la récupération du bois de bonne qualité et les possibilités de réemploi des matières à l'écocentre. Évaluer la possibilité d'ajouter la récupération des nouvelles matières sous responsabilité élargie des producteurs. Présenter le résultat de l'analyse au conseil et prendre une décision. Mettre en place la décision retenue par le conseil.	DEV	Ville de Chapais	1 000 $	1 000 $								Analyse réalisée Décision prise par le conseil	Nouveau contrat octobre 2024 Amélioration en continu pour ce service

#	Mesure	Moyens de mise en œuvre	Type	Responsable	Coûts (sur 7 ans)	Échéancier et coûts par année								Indicateurs de suivi	Commentaires
						2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030		
26	Maintenir les opérations d'exploitation de l'écocentre.	Continuer d'offrir le service d'écocentre. Faire un suivi des entrées/sorties ainsi que des matières récupérées à l'écocentre. Mettre à jour les termes du contrat d'exploitation de l'écocentre afin de répondre aux exigences réglementaires du MELCCFP et de RECYC-QUÉBEC.	MOS	Ville de Chapais	987 041 $	115 000 $	117 300 $	119 646 $	122 039 $	124 480 $	126 969 $	129 509 $	132 099 $	Nombre de visite à l'écocentre Quantité de matières récupérées	Contrat en cours
27	Évaluer les débouchés locaux pour les résidus CRD qui s'accumulent à l'écocentre : gypse, bardeau d'asphalte, brique et béton.	Faire une analyse des débouchés régionales et locales. Communiquer avec les principaux intervenants du secteur. Présenter le résultat de l'analyse au conseil et prendre une décision.	DEV	Ville de Chapais (collaboration : Ville de Chibougamau et entreprise privée)	15 000 $			15 000 $						Analyse réalisée Décision prise par le conseil	
28	Évaluer des débouchés locaux pour le bois de bonne qualité récupéré à l'écocentre.	Faire une analyse des débouchés du bois de bonne qualité. Communiquer et collaborer avec la Ville de Chibougamau. Présenter le résultat de l'analyse au conseil et prendre une décision.	DEV	Ville de Chapais (collaboration : Ville de Chibougamau)	15 000 $			15 000 $						Analyse réalisée Décision prise par le conseil	
29	Communiquer avec la Ville de Chibougamau sur les débouchés du bardeau d'asphalte, brique et béton.	Contacter la Ville de Chibougamau afin de savoir comment est fait la gestion du bardeau d'asphalte, des briques et du béton sur leur territoire. Discuter sur les collaborations possibles entre les deux villes. Présenter les résultats de la discussion au conseil. Prendre une décision.	DEV	Ville de Chapais	2 000 $	2 000 $								Communication réalisée Présentation des résultats au conseil Décision prise par le conseil	
30	Adapter la règlementation municipale aux nouveaux enjeux, objectifs et stratégies de gestion des matières résiduelles.	Mettre à jour la réglementation municipale en GMR pour y inclure les éléments liés à la mise en place de la collecte des matières organiques et une potentielle tarification incitative pour les résidus de CRD.	MOS	Ville de Chapais	15 000 $		15 000 $							Mise à jour du règlement effectuée	Reporté en 2025
Résidus CRD –Améliorer la récupération et la valorisation des résidus CRD – coûts totaux					**1 056 499 $**	**120 500 $**	**134 850 $**	**152 247 $**	**124 692 $**	**127 186 $**	**129 729 $**	**132 324 $**	**134 971 $**		

#	Mesure	Moyens de mise en œuvre	Type	Responsable	Coûts (sur 7 ans)	Échéancier et coûts par année								Indicateurs de suivi	Commentaires
						2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030		
31	Faire une collecte annuelle des encombrants et exiger la récupération des matières récupérables.	Maintenir la collecte des encombrants 1 fois par année à l'interne par l'équipe des travaux publics. Continuer d'apporter les encombrants collectés à l'écocentre. Mettre de côté les encombrants en bonne état afin de pouvoir les réemployer. Séparer lorsque cela est possible les matières à fort valeur ajouté (métal, bois de bonne qualité) des résidus d'encombrants qui prennent le chemin de l'élimination.	MOS	Ville de Chapais	257 489 $	30 000 $	30 600 $	31 212 $	31 836 $	32 473 $	33 122 $	33 785 $	34 461 $	Quantité d'encombrants collectée Quantité d'encombrants éliminée	15 encombrants collectés à 10 adresses Tous les encombrants ont été apportés à l'écocentre
32	Promouvoir la récupération des encombrants encore en bon état à l'écocentre.	Communiquer avec la population pour les informer que leurs encombrants encore en bon état peuvent être apporter à l'écocentre. Communiquer sur les types de matières acceptées à l'écocentre à des moments stratégiques (nettoyage du printemps, etc.). Promouvoir la récupération des encombrants en bon état auprès des employés à l'écocentre. Mettre en place les meilleures pratiques de récupération des encombrants à l'écocentre.	ISÉ	Ville de Chapais	8 583 $	1 000 $	1 020 $	1 040 $	1 061 $	1 082 $	1 104 $	1 126 $	1 149 $	Nombre de publication réalisée auprès de la population Employé de l'écocentre informé des meilleures pratiques de gestion	Les employés de l'écocentre sont sensibilisés à la récupération des encombrants en bon état et font la gestion.
Résidus d'encombrants –Respecter la stratégie des 3RV – coûts totaux					**266 072 $**	**31 000 $**	**31 620 $**	**32 252 $**	**32 897 $**	**33 555 $**	**34 227 $**	**34 911 $**	**35 609 $**		
33	Produire et diffuser le rapport annuel de suivi de la mise en œuvre du PGMR.	Évaluer l'état d'avancement de chaque mesure sur les indicateurs de suivi. Rédiger le rapport annuel de suivi de la mise en œuvre du PGMR. Transmettre le rapport au MELCCFP avant le 30 juin de chaque année pour être admissible au programme de retour des redevances à l'élimination. Publier le rapport sur le site Web de la Ville (section PGMR). Présenter l'état d'avancement du PMGR au conseil.	MOS	Ville de Chapais	17 166 $	2 000 $	2 040 $	2 081 $	2 122 $	2 165 $	2 208 $	2 252 $	2 297 $	Mise à jour du rapport annuel de suivi de la mise en œuvre du PGMR Publication du rapport sur le site Web de la Ville Présentation au conseil	Fait le 30 mai 2025
34	Suivre et diffuser les statistiques de récupération.	Créer un tableur Excel permettant de suivre les quantités de matières collectées sur le territoire (ordures ménagères, encombrants, matières recyclables, matières organiques, résidus CRD récupérés à l'écocentre). Faire un suivi des quantités de matières collectées selon les factures mensuels des entrepreneurs. Analyser la tendance de la récupération sur le territoire. Présenter les résultats au conseil à chaque année.	MOS	Ville de Chapais	8 583 $	1 000 $	1 020 $	1 040 $	1 061 $	1 082 $	1 104 $	1 126 $	1 149 $	Mise à jour du bilan annuel des quantités de matières collectées sur le territoire (ordures ménagères, encombrants, matières recyclables, matières organiques, résidus CRD récupérés à l'écocentre) Présentation au conseil	Données 2024 comptabilisée en mai 2025.

#	Mesure	Moyens de mise en œuvre	Type	Responsable	Coûts (sur 7 ans)	Échéancier et coûts par année								Indicateurs de suivi	Commentaires
						2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030		
Mesure de suivi –Assurer un suivi efficace des objectifs à atteindre – coûts totaux					**25 749 $**	**3 000 $**	**3 060 $**	**3 121 $**	**3 184 $**	**3 247 $**	**3 312 $**	**3 378 $**	**3 446 $**		
Coûts totaux pour la mise en œuvre du PMGR					**9 827 634 $**	**247 479 $**	**287 209 $**	**680 943 $**	**1 879 015 $**	**523 575 $**	**546 531 $**	**544 727 $**	**568 356 $**		

Docusign Envelope ID: 05A019FB-38E5-45FE-8427-5117E6E36C5E

Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs
Québec

ANNEXE 1 – RAPPORT ANNUEL DE SUIVI DU PGMR 2024

Nom du PGMR (MRC) : **Ville de Chapais**

1. Identification du répondant

Prénom et nom :	**Kim Lambert**	**Fonction ou titre :**	**Contrôleur financier**
Téléphone :	**418 745-2511 poste 30222**	**Adresse courriel :**	**klambert@villedechapais.com**

Je (le répondant) certifie l'exactitude des renseignements contenus dans le présent formulaire :

DocuSigned by:
Kim Lambert
6480E06F85AD4AA...
Signature du répondant

29/04/2025
Date

2. Gestion des matières organiques sur le territoire d'application du PGMR

Pour connaître le code géo, consulter la page Web : https://www.mamh.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/		Nombre total d'unités d'occupation résidentielles (1-5 logements), incluant les chalets	Règlement interdisant le stockage et l'épandage de MRF (Oui/Non)	Collecte porte-à-porte					Composteurs domestiques		Apport volontaire					
							Période couverte par la collecte (MM/AAAA)				Bacs de cuisine distribués		Nombre de lieux d'apport volontaire		Période couverte par la collecte des points d'apport volontaire (MM/AAAA)	
Code géo	**Nom des municipalités au PGMR**			Type de collecte (Bac brun/sacs de couleur)	Nombre d'unités d'occupation résidentielles desservies au 1er juillet 2024	Nombre de collectes en 2024	Début	Fin	Nombre d'unités d'occupation desservies au 1er juillet 2024	Implantation (MM/AAAA)	Nombre de bacs distribués au 1er juillet 2024	Date de distribution (MM/AAAA)	Résidus verts	Résidus alimen-taires (incluant d'origine animale)	Début	Fin
99020	Chapais (V)	820	Non													